

les débouchés à l'étranger et de fournir un meilleur service au secteur privé.

Chacune de ces trois dimensions de la Stratégie nationale du commerce montre la nécessité d'assurer en permanence que les politiques et programmes répondent aux besoins et priorités du secteur privé, et que tous ces objectifs sont poursuivis selon une approche coopérative globale. Le CCCE et les GCSCE forment une structure globale visant à assurer que les vues du secteur privé touchant les grandes questions nationales, ou des priorités sectorielles particulières, liées au commerce extérieur sont discutées avec le gouvernement.

La structure CCCE/GCSCE forme le mécanisme de consultation sur le commerce extérieur le plus complet jamais mis en place au Canada. De plus, elle viendra appuyer la consultation et le dialogue qui seront poursuivis entre le gouvernement et le secteur privé, tant au niveau des entreprises que des associations les représentant.

Le ministère des Affaires extérieures

Le CCCE et les GCSCE feront directement rapport au Ministre du commerce extérieur. Ils seront appuyés par les services du Ministre, par l'intermédiaire de Bob Richardson, Sous-ministre du commerce extérieur, et de Dwayne Wright, Conseiller principal et coordonnateur au Secrétariat des comités consultatifs sur le commerce extérieur du ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures est chargé de coordonner les réunions du CCCE et des GCSCE, et d'organiser des séances d'information pour faciliter les délibérations de ces comités. Des arrangements seront pris pour que les GCSCE travaillent directement avec le Bureau des négociations commerciales, autant pour ce qui touche les négociations commerciales multilatérales que les éventuelles négociations commerciales avec les États-Unis.

Les hauts fonctionnaires du Ministère seront heureux de rencontrer les gens d'affaires pour leur expliquer le nouveau mécanisme consultatif et pour aborder des questions commerciales intéressant tout particulièrement certains milieux du monde des affaires.

Conclusions

Le Ministre invite instamment le secteur privé à utiliser le mécanisme consultatif déjà mis en place et à en tirer avantage. L'objectif visé est l'accès à des marchés élargis. Le dialogue nous permettra de le réaliser.